



Ville de Mèze

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public par une terrasse ouverte ou aménagée

1 - RENSEIGNEMENTS

• L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse précise :

Mail :

N° Téléphone :

• PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE

Nom et prénom :

ou

Nom de la société :

Adresse du domicile :

N° Téléphone :

• GERANT OU EXPLOITANT

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

Mail :

N° téléphone :

• PROPRIETAIRE DES MURS

Nom et prénom :

Nom de la société (s'il y a lieu) :

Adresse du domicile :

• PERSONNE CHARGEÉE D'ACQUITTER LA REDEVANCE

Qualité :

Nom et prénom :

Mairie de Mèze

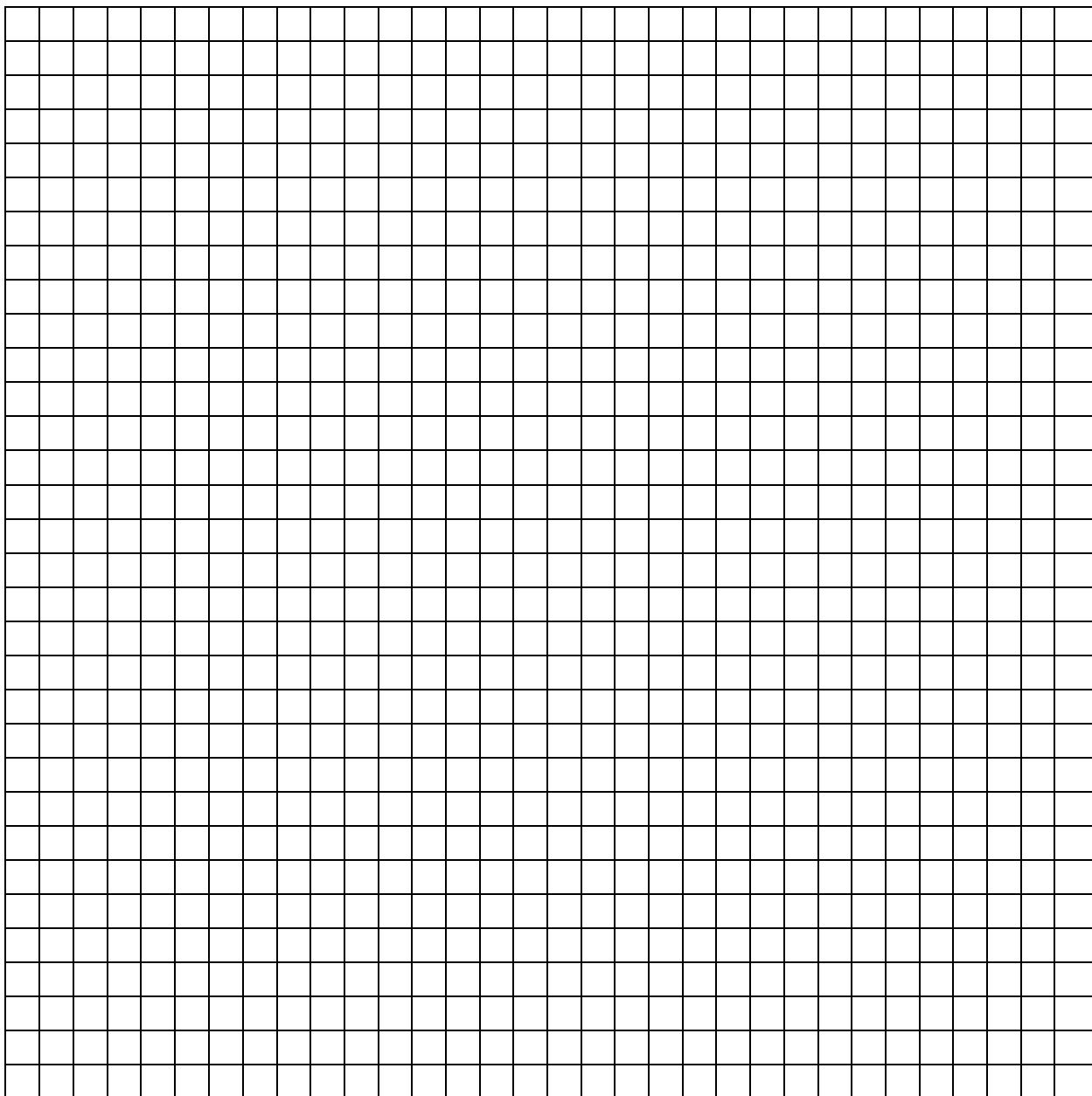
Hôtel de Ville ● Place Aristide Briand ● B.P. 28 ● 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 ● Courriel : secretariat.dgs@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr

DEMANDE DE TERRASSE

Je soussigné, Monsieur, Madame, agissant
en qualité de propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds
de commerce, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse
de m²

- Surface intérieure de l'établissement : m²
- Longueur de la façade de l'établissement : m

Plan détaillé ci-dessous comprenant le nom des rues, leurs commerces voisins, la largeur du ou des trottoirs, etc... de l'emplacement que vous désirez occuper qui est à dessiner de couleur différente.



2 - MOBILIER DE TERRASSE A INSTALLER SUR LA TERRASSE

- NOMBRE DE TABLES :
- NOMBRE DE CHAISES :
- NOMBRE DE PORTE-MENU :

- Eclairé :
- Non éclairé :
 - ECRANS OU TENTURES PARALLELES A LA FACADE
- Hauteur :
- Matériaux :
- Couleur :
 - PLATELAGE (Plancher mobile)
- Hauteur :
- Matériaux employés :
- Moquette couleur :
 - BAC A FLEURS MOBILES
- Nombre :
- Matériaux employés :

3 - ACCESSOIRES SUR TERRASSE SOLICITES

Préciser ci-dessous les autres matériels ou aménagements **fixés au sol ou sur bâtiment** que vous souhaitez installer (ex : parasols, barnums, stores...) ainsi que leurs dimensions (ceux-ci doivent figurer sur le plan détaillé) :.....

Accessoires sur terrasse : congélateur, appareil de cuisson, présentoir à sandwiches, caisse d'arbustes, crêpière, rôtissoire, desserte, lampadaire, banc d'huîtres, bar mobile.

4 - ETALAGE

5 - PERIODE DEMANDEE : saisonnière (du 01.04 au 31.10) ou annuelle

Du Au

6 - PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

a) Pièces à joindre

- Une photo récente de l'établissement et de la terrasse sollicitée
- Une photocopie de l'inscription au registre de commerce (datée de moins de trois mois)
- Une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et /ou de la licence de restauration
- Une copie de l'assurance de l'établissement
- Une copie de l'assurance de responsabilité civile de l'exploitation

b) Pièces annexes ou particulières aux terrasses aménagées

- Notice descriptive de l'installation ou de l'occupation du domaine public projetée, précisant notamment les matériaux et les couleurs des mobiliers,
- Plan coté précisant l'implantation du dispositif par rapport au commerce exploité et aux occupations voisines existantes (mobilier urbain, potelets, arbres, étalages, terrasses ...) accompagné de détails éventuels nécessaires à sa bonne compréhension, avec l'indication du trottoir,
- Une ou plusieurs photographies du commerce montrant le bâtiment et son environnement et les abords de l'installation projetée (trottoir, mobilier urbain, arbre ou plantations Éventuels existants).

7 - AVERTISSEMENTS

- ◆ Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
- ◆ Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- ◆ Elles ne sont ni transmissibles ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- ◆ Elles font obligation à leurs titulaires d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent.
- ◆ Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement
- ◆ La superficie de la terrasse pourra être proportionnelle à celle de l'établissement
- ◆ Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse de plein air.

Fait à Mèze le

Le propriétaire du fonds de commerce

NOM ET PRENOM

SIGNATURE

Toute demande incomplète ou inexacte et toute demande formulée par une autre personne que le propriétaire du fonds de commerce ne serait pas prise en compte.

Cette demande est à adresser à :

MAIRIE DE MEZE SERVICE COMMERCE

ANNEXE 1 - CHATEAU DE GIRARD

RUE SADI CARNOT 34140 MEZE

Tel : 04 67 43 86 04 Mail : service.commerce@ville-meze.fr